

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4186-2022

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je soussigné, **RONALD HADDAD**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur principal, Projets majeurs et infrastructure réseau chez Énergir;
2. J'ai une connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet de relocalisation d'une conduite à Rouyn-Noranda* »;
3. J'ai une connaissance des faits allégués aux pièces Énergir-1, Documents 1 à 4;
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Laval, le 8 mars 2022.

*Ronald Haddad*

---

**RONALD HADDAD**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 8<sup>e</sup> jour de mars 2022

*M Beauvais*

---

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

